

Publié le 12 septembre 2024

Conférence des Epl d'Outre-mer : zoom sur les deux plénières

La 16e Conférence des Epl Outre-mer se tiendra du 25 au 29 novembre 2024. Elle permettra de réunir, l'ensemble des acteurs de l'économie mixte locale dans les territoires ultramarins confrontés à des transitions de grande ampleur. Découvrez le thème des deux plénières.



La Conférence est l'occasion de découvrir et d'échanger autour des problématiques des territoires ultra-marins et solutions apportées par les Epl.

Zoom sur les deux plénières qui ponctueront la Conférence :

- **Mardi 26 novembre de 10h à 12h30 : le rôle clé de l'économie mixte locale dans les développements humains**

Depuis une dizaine d'années, l'économie mixte locale s'étend à de nouveaux champs d'intervention. Plus de 100 Entreprises publiques locales (Epl) ont ainsi vu le jour dans les secteurs de l'action sociale, de la santé ou encore du tourisme, de la culture et des loisirs. Les Epl jouent un rôle clé dans la mise en œuvre des politiques locales et améliorent les conditions de vie de la population, tout en permettant d'étendre le progrès économique, social et humain où les inégalités demeurent fortes. Ainsi, dans des secteurs qui vont de la restauration collective à la formation professionnelle, en passant par la résorption de l'habitat insalubre, l'économie mixte ultramarine contribue fortement à la cohésion sociale. La plénière politique d'ouverture sera l'occasion de mettre en lumière les réalisations des collectivités locales et leur savoir-faire en matière de développement humain.

- **Vendredi 29 novembre de 11h à 13h : plénière de clôture**

La capacité des territoires ultramarins à s'inscrire dans leur environnement régional peut être un levier majeur pour le développement des collectivités, en dépassant les limites imposées par l'insularité, que celle-ci soit géographique, économique ou politique. En dépit de nombreuses initiatives et du déploiement du fonds de coopération régionale (FCR) depuis le début des années 2000, les échanges entre les territoires ultramarins et leurs voisins représentent à peine plus de 12% pour l'ensemble des biens et services.

Comment initier les échanges entre les différents territoires à l'échelle de chaque bassin régional ?
Comment les Epl peuvent-elles s'inscrire dans ce mouvement ?

Des participants de Nouvelle-Calédonie ainsi que de Saint-Pierre et Miquelon ont déjà confirmé leurs inscriptions. N'attendez pas pour les rejoindre !

- [Retrouvez toutes les informations dans le programme](#) et [inscrivez-vous sur le site dédié](#).

Par Cécile CONSIGNY